

# POÄNG



GARANTIE QUALITÉ AU QUOTIDIEN

25

ANS

**IKEA**®

Les fauteuils et repose-pieds POÄNG sont mis à rude épreuve pour répondre à nos normes élevées de qualité et de durabilité ainsi qu'aux normes les plus strictes sur le marché en matière d'usage résidentiel. C'est pour cette raison que nous pouvons vous offrir une garantie de 25 ans couvrant les structures des fauteuils et des repose-pieds POÄNG contre tout défaut de fabrication et de matériaux. Cette garantie est soumise aux conditions décrites dans ce livret.





## **Éléments garantis**

Les éléments des fauteuils et des repose-pieds POÄNG énumérés ci-dessous sont garantis contre tout défaut de fabrication et de matériaux à compter de la date de leur achat.

La facture originale est requise comme preuve d'achat. La garantie s'applique à l'usage résidentiel uniquement.

- Structure en multiplis
- Toile-support
- Pièces d'assemblage

## **Exclusions**

Cette garantie ne couvre pas les coussins POÄNG, les housses POÄNG et les fauteuils POÄNG pour enfant.

## **En cas de défectuosité**

IKEA décidera, après examen et à son entière discrétion, si l'article est couvert par cette garantie. S'il est couvert, IKEA, par l'intermédiaire de son service de réparation ou d'un partenaire autorisé, réparera l'article défectueux ou le remplacera par un article identique ou semblable, à son entière discrétion. Dans ce cas, IKEA paiera le coût des réparations, des pièces de rechange, de la main-d'œuvre et des frais de déplacement des réparateurs, à condition que l'article soit accessible à la réparation sans dépenses spéciales. Sont exclus, tous les travaux de réparation non autorisés par IKEA. Les pièces remplacées deviennent la propriété d'IKEA.

Si l'article n'est plus vendu par IKEA, IKEA fournira un article de remplacement approprié. Il revient à IKEA de déterminer, à son entière discrétion, ce qui constitue un remplacement approprié.



## **Conditions**

La garantie ne s'applique pas aux structures des fauteuils et des repose-pieds POÄNG entreposés ou assemblés de façon incorrecte, utilisés de façon inadéquate ou nettoyés au moyen de méthodes ou de produits de nettoyage inappropriés.

La garantie ne couvre pas l'usure normale, les égratignures ou les dommages causés par des coups ou par des incidents fortuits.

La garantie ne s'applique pas si les articles ont été placés à l'extérieur ou dans un environnement humide.

## **Conseils d'entretien**

Après deux semaines d'utilisation, resserrer les vis. S'assurer qu'elles sont bien en place au moins deux fois par année.

Nettoyer à l'aide d'un chiffon humide et d'une solution savonneuse douce puis essuyer avec un chiffon sec.

Housses lavables

- Suivre les instructions d'entretien.

## **Législations provinciale et fédérale**

Seul le premier acheteur de l'article peut se prévaloir de cette garantie. Toutes les garanties des articles vendus au Canada sont inaccessibles à un second acheteur, sauf en Saskatchewan.

Cette garantie vous accorde des droits légaux particuliers et n'a aucune incidence sur les droits accordés par toute législation en vigueur. Il se peut que vous jouissiez d'autres droits qui varient d'un pays à l'autre ou d'une province à l'autre. IKEA décline toute responsabilité en cas de dommages indirects. La législation de certaines provinces ne permet pas l'exclusion des dommages indirects. Il se peut que cette exclusion ne s'applique pas à votre cas particulier.

## **Service**

Communiquez avec le personnel de votre magasin IKEA. Les adresses et numéros de téléphone se trouvent dans le catalogue IKEA et sur [www.fr.IKEA.ca](http://www.fr.IKEA.ca).

# **CONSERVEZ VOTRE FACTURE !**

**C'est votre preuve d'achat. Elle est requise pour faire valoir cette garantie.**

Pour toute question ou si vous n'êtes pas satisfait, consultez le [www.fr.IKEA.ca](http://www.fr.IKEA.ca) ou communiquez avec nous.

